



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

ASSOCIATION L'ATELIER

Assemblée générale du 23.06.2026

SOMMAIRE

Edito.....	3
L'Association.....	5
Bilan financier.....	6
L'accompagnement des jeunes.....	12
L'Ecole de la 2e Chance (E2C).....	13
Parcours 2.....	18
Emergence.....	20
Les pôles qualifiants.....	25
Espaces Verts.....	26
Hotellerie-Restoration.....	28
Les ateliers Passerelle.....	31
Coaching Social +.....	38
Dispositif d'Accompagnement à l'Emploi (DAE).....	40
Pépites.....	44
Talents 55+.....	46
Remerciements.....	48

EDITO

du Président
de L'Association

[**PATRICK ROGER**]

Agir pour l'emploi aujourd'hui, c'est refuser les discours simplificateurs et regarder la réalité en face.

C'est reconnaître que, malgré des indicateurs globaux parfois encourageants dans notre territoire, une partie croissante de la population demeure durablement éloignée du marché du travail.

Aller vers, accueillir, accompagner, former et insérer : ces principes ne sont pas des slogans. Ils constituent le socle de l'action de l'Atelier et traduisent une conviction forte : l'accès à l'emploi ne peut plus être pensé sans une action globale, humaine et partenariale.

Les parcours professionnels ne sont pas linéaires. Les parcours de vie ne le sont pas davantage. Les personnes que nous accompagnons affrontent des freins multiples : précarité sociale, problèmes de santé, mobilité réduite, manque de qualification, perte de confiance. Ces réalités ne relèvent ni de la fatalité ni de la responsabilité individuelle. Elles appellent des réponses collectives, coordonnées et durables.

Dans ce contexte, notre rôle est plus que jamais politique. Nous intervenons là où les dispositifs classiques atteignent leurs limites. Nous expérimentons, ajustons, innovons. Nous transformons des politiques publiques en parcours concrets. Mais cette capacité d'agir suppose des moyens, de la stabilité et une reconnaissance à la hauteur des enjeux.

Répondre aux enjeux de l'insertion, c'est aussi assumer que les besoins en emploi des entreprises ne trouveront pas de solutions durables sans un investissement fort dans la formation et l'accompagnement des publics éloignés du travail. Face aux difficultés de recrutement et aux mutations économiques, l'Atelier agit comme un acteur de sécurisation de compétences et des parcours.

En préparant les publics aux réalités des métiers, en sécurisant les parcours et en accompagnant les recrutements dans la durée, nous contribuons à réduire les tensions de recrutement, limiter les ruptures de contrats et favoriser des intégrations durables

Rapprocher les entreprises et les personnes accompagnées, c'est contribuer à des recrutements plus justes, plus solides et plus durables, au service à la fois de l'inclusion sociale et du développement économique du territoire.

L'Atelier a fait le choix résolu de renforcer son action auprès du monde économique. Les entreprises ne sont pas seulement des acteurs du recrutement : elles sont des partenaires de transformation sociale. Les associer en amont des besoins, construire avec elles des réponses sur mesure, agir conjointement sur les compétences mais aussi sur les freins périphériques, est devenu un enjeu central.

C'est pourquoi nous structurons notre action partenariale avec le monde économique autour de trois axes clairs :

- Mobiliser davantage les entreprises dans nos actions d'accompagnement et de formation;
- Apporter un soutien direct aux publics pour lever les obstacles sociaux et faciliter une insertion durable;
- Sécuriser les ressources financières nécessaires à des actions efficaces et évaluables.

Dans un contexte de contraintes budgétaires fortes, nous affirmons que l'investissement dans l'insertion est un choix stratégique, pas une dépense accessoire. Chaque parcours accompagné avec succès est un levier d'inclusion, de cohésion sociale et de développement territorial.

Préparer l'avenir, aujourd'hui, c'est avoir le courage de bâtir des alliances, de penser autrement et de défendre des modèles d'action qui placent l'humain au cœur.

Comme l'écrivait Félix-Antoine Savard :

*Nous avons beaucoup mieux à faire que nous inquiéter de l'avenir.
Nous avons à le préparer.*

Je remercie l'ensemble de nos partenaires et financeurs pour la confiance qu'ils nous accordent, les membres du conseil d'administration pour leur engagement constant, ainsi que l'équipe de l'Atelier, dont le professionnalisme et la détermination font vivre chaque jour cette ambition collective.



L'ASSOCIATION

Depuis plus de 40 ans, l'association L'Atelier s'impose en Alsace comme un acteur clé de l'insertion sociale et professionnelle. Ancrée dans le territoire depuis 1981, elle agit concrètement pour accompagner les jeunes et les adultes vers l'emploi, en proposant des formations en prise directe avec les évolutions du marché du travail.

Présente sur l'ensemble du territoire bas-rhinois, L'Atelier déploie ses actions au plus près des publics et des réalités locales. Cette proximité stratégique nous permet d'adapter en continu nos réponses aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.

Notre ambition est claire : révéler les potentiels, développer les compétences et construire des parcours vers une autonomie durable, grâce à une démarche résolument collaborative, innovante et tournée vers l'action.

Chaque année, plus de 2 000 personnes bénéficient de nos dispositifs, portés par des équipes constituées de près de 70 professionnels engagés et expérimentés. La diversité de nos programmes nous permet de répondre avec agilité aux besoins de publics aux trajectoires variées.

Guidée par des valeurs fortes – solidarité, inclusion et innovation –, l'association agit avec le soutien des pouvoirs publics (État, Région, Collectivité européenne d'Alsace, Fonds européens...) pour contribuer à bâtir un écosystème économique plus résilient et plus inclusif.



BILAN FINANCIER

[ACTIVITÉ GLOBALE]

[2025]

[2024]

4 438 305 €

3 498 232 €

PROGRESSION
26,9%

L'activité progresse en 2025 en lien avec le développement de nouvelles actions (Talents 55+, Pépites, Coaching Social) et la progression d'Emergence et le nouveau PRF.

La variation des ressources associatives est impactée par l'application du règlement de l'ANC 2022-06.

Les charges et produits sur exercices antérieurs, les subventions d'investissement et les aides à l'embauche sont désormais comptabilisées en subvention d'exploitation.

[CHARGES DE FONCTIONNEMENT]

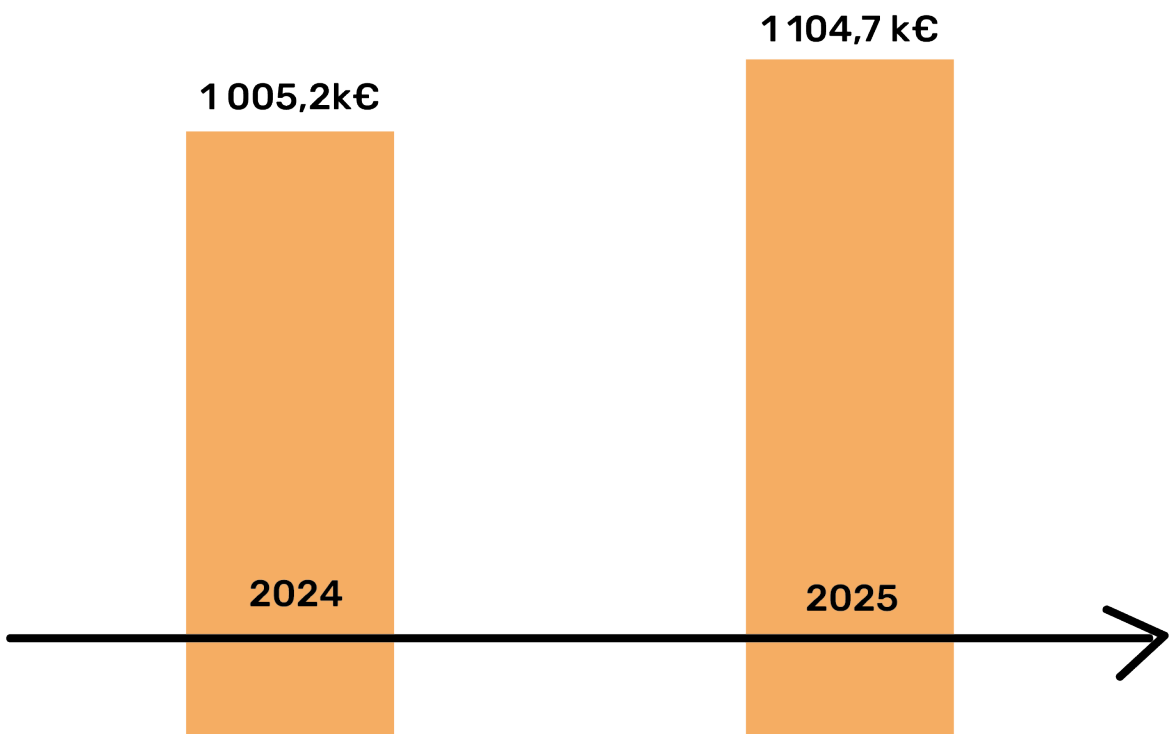
		PRODUITS
2025	1 104 745 €	24,89 %
2024	1 005 209 €	28,73 %

+ 9,9 %	+ 99 536 €
---------	------------

produits d'exploitation : +25,6%

Les principales variations des charges de fonctionnement sont les suivantes :

- Frais de dossier des bénéficiaires (-6,5 K€) et fournitures éducatives (+5,4 K€)
- Consommation d'eau et d'énergie (+4,4 K€)
- Maintenance informatique (+9,9 K€)
- Frais de formation (+15 K€)
- Locations immobilières (+12,3 K€) et charges locatives (-2,8 K€)
- Sous-traitance (+47,1 K€)



[IMPÔTS ET TAXES]

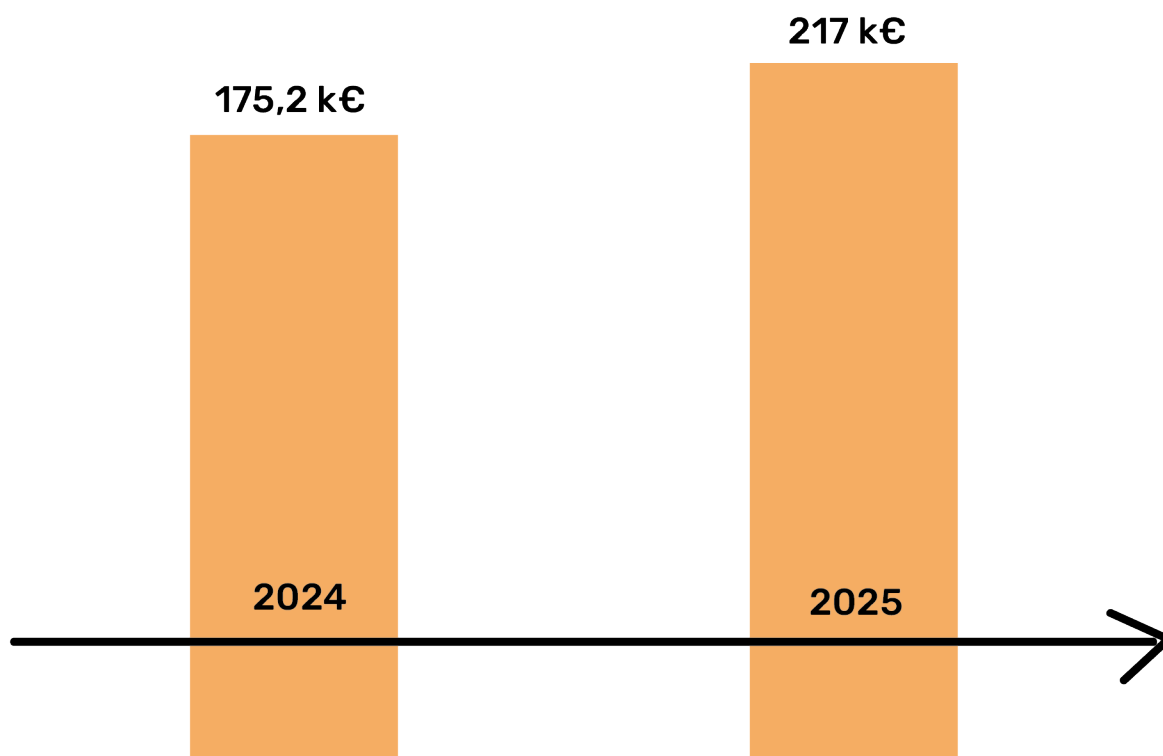
		PRODUITS
2025	217 015 €	4,89 %
2024	175 220 €	5,01 %
+ 23,8 %		+ 41 795 €

Détail des variations

L'augmentation des impôts et taxes s'expliquent principalement par :

La hausse de la taxe sur les salaires (+33,2 K€)

La hausse des contributions à la formation professionnelle calculée sur les salaires (+7,4 K€)



[CHARGES DE PERSONNEL]

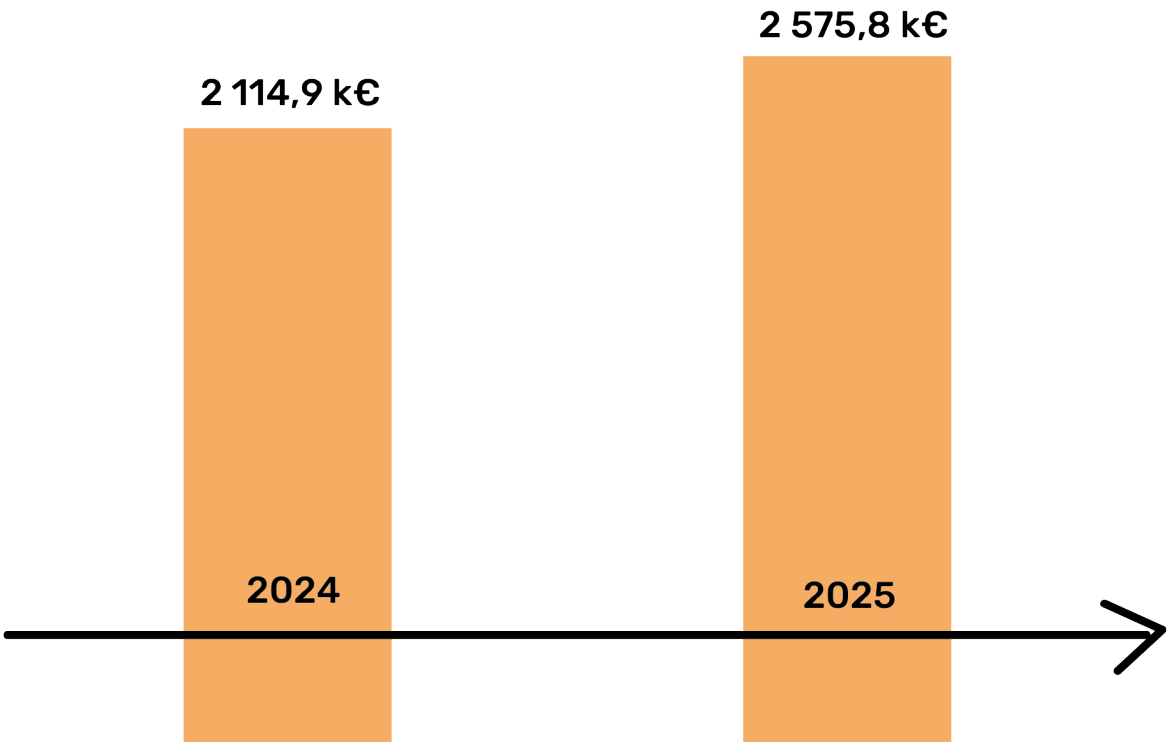
		PRODUITS
2025	2 575 832 €	58,04 %
2024	2 114 946 €	60,46 %
+ 21,8 %		+ 460 886 €

Détail des variations

La masse salariale a fortement augmenté en 2025, cela est notamment dû à l'augmentation des ETP (passage de 52 ETP en 2024 à 57), aux revalorisations salariales et aux effets report des embauches 2024.

Les variations sont les suivantes :

Salaires bruts (+296,9 K€) et charges sociales correspondantes (+132,8 K€)
Provisions pour CP (+29,2 K€) et charges sociales correspondantes (+15,3 K€)

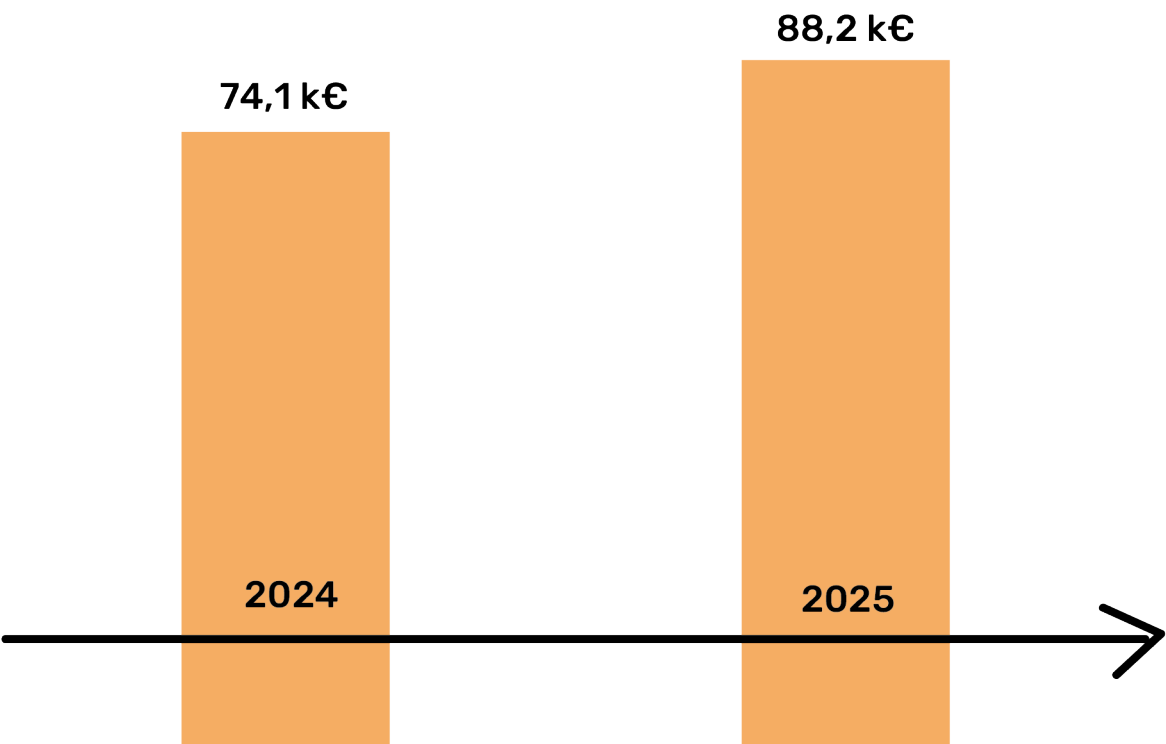


[RÉSULTAT DE L'EXERCICE]

		PRODUITS
2025	88 216 €	1,99 %
2024	74 121 €	2,12 %
+ 19 %		+ 14 095 €

Détail de l'exercice :

Le résultat de l'exercice s'élève à 88,2k et représente 1,99 % du budget.



[BILAN - AU 31.12.2025]

ACTIF		PASSIF	
2 691 867 €		2 691 867 €	
IMMOBILISATIONS	111 414 €	FONDS PROPRES	647 905 €
CRÉANCES USAGERS	223 321 €		
AUTRES CRÉANCES	756 805 €	PROV. FONDS DÉDIÉS	800 995 €
		TRÉSORERIE NEGATIVE	18 512 €
		DETTES FOURNISSEURS	144 585 €
TRÉSORERIE	1 600 327 €	AUTRES DETTES	1 079 870 €

FONDS DE ROULEMENT

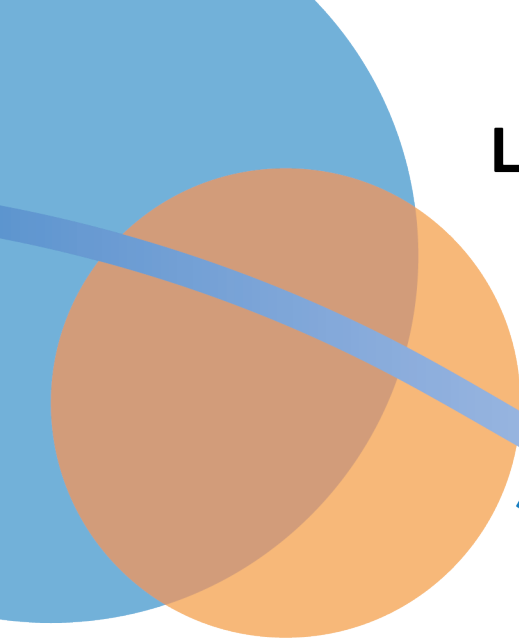
| 1 337 486 €

EXCÉDENT EN F.R.

| 244 329 €

TRÉSORERIE

| 1 581 815 €



L'accompagnement des jeunes : plus que jamais au cœur de notre engagement

Emergence - Ecole de la 2e Chance - Parcours 2

L'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans constitue un axe fort de notre action.

Cette tranche d'âge, en transition vers l'autonomie, est souvent confrontée à des défis multiples : orientation, accès à la formation ou retour vers l'Éducation nationale, insertion professionnelle rapide, mobilité, confiance en soi... Pour répondre à cette diversité de besoins, nous avons mis en place trois dispositifs complémentaires, adaptés aux profils et parcours de chacun.

Ces trois dispositifs ont pour objectif commun de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en leur proposant un accompagnement personnalisé, des temps collectifs, des expériences concrètes en groupe, des immersions en entreprise pour appréhender le monde du travail. **Le format propose également un cadre bienveillant afin de se (re)mettre en mouvement.**

Chacun de ces dispositifs s'adresse à un public spécifique, selon son niveau d'avancement dans le parcours d'insertion, et mobilise une pédagogie active centrée sur le jeune, ses besoins et ses projets. Ils peuvent également être des passerelles entre les uns et les autres **favorisant la lisibilité d'une véritable évolution à L'Atelier.**

« 640 jeunes suivis et captés par les 3 dispositifs jeunesse »

Près de 50% des jeunes (317 au total), tous dispositifs confondus, ont trouvé leur voie – soit une formation qualifiante, soit un emploi et pour d'autres, un retour en établissement scolaire.

Pour Parcours 2 et l'Ecole de la 2e Chance, c'est une écrasante majorité de mineurs (16-18 ans) qui poussent les portes de L'Atelier (79%)

ECOLE DE LA 2E CHANCE (E2C)

Un parcours sur mesure pour reprendre confiance et construire son avenir

L'École de la 2e Chance (E2C) s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans sans qualification, ou titulaires d'un BEP, CAP, Bac ou équivalent, qui sont éloignés de l'emploi et souhaitent s'engager activement dans un parcours d'insertion vers l'emploi ou la formation.

Le dispositif propose un accompagnement individualisé et global, fondé sur un contrat d'engagement, qui permet au jeune de définir et construire un projet professionnel choisi, à son rythme, en s'appuyant sur des mises en situation concrètes, un accompagnement social, et une pédagogie centrée sur la personne.

Objectifs du dispositif

- Aider chaque jeune à identifier, confirmer et construire un projet professionnel réaliste et motivant
- Permettre une remobilisation active autour des savoirs de base, des compétences sociales et des savoir-faire professionnels
- Favoriser une insertion durable en emploi ou en formation qualifiante

Un parcours structuré mais souple

- Durée moyenne : 8 mois, modulables selon le rythme de progression
- 35 heures par semaine, alternant temps au centre de formation et en entreprise
- 5 stages en entreprise pour découvrir des secteurs, tester des métiers, et créer du lien avec des professionnels
- Des projets collectifs autour de la citoyenneté, de la culture et de la vie sociale
- Un suivi individualisé assuré par une équipe pluridisciplinaire

Une démarche nationale mais un ancrage local

L'E2C du Bas-Rhin s'inscrit dans le réseau national des 146 sites-écoles de l'École de la 2e Chance présents partout en France. Elle applique le cadre et les valeurs du label E2C tout en tenant compte des spécificités locales de son territoire et du public accueilli.

L'Atelier intègre le projet E2C dans son champ d'action depuis 2010 à Strasbourg en accueillant des jeunes de tout le Bas-Rhin.

Pour qui ?



- Jeunes de **16 à 25 ans**, sans emploi, ni formation en cours,
- Sans qualification ou avec une première qualification peu valorisée (niveau Bac au maximum),
- **Motivés pour s'engager** dans une démarche active d'insertion dans un parcours, social, citoyen et professionnel,

Ce parcours représente une véritable seconde chance pour des jeunes en quête de repères, d'orientation, de confiance, et surtout de perspectives concrètes pour l'avenir.

Les stagiaires de l'E2C rencontrent les Meilleurs Ouvriers de France (MOF), au Parc des expositions de Strasbourg.

Une équipe engagée pour un accompagnement de proximité

L'École de la 2e Chance du Bas-Rhin repose sur une équipe pluridisciplinaire expérimentée, mobilisée au quotidien pour accompagner les jeunes dans toutes les dimensions de leur parcours.

L'équipe est composée de **neuf formateurs**, dont :

- **Deux formateurs du Pôle Alternance**, en charge de l'accompagnement à la recherche de stages ou d'emplois.
- **Six formateurs référents** qui ont la charge de l'accompagnement à la construction du parcours avec les stagiaires dont ils ont la référence. Ils ont également la charge d'un module de formation au sein de l'équipe ainsi que la valorisation des expériences acquises en centre en durant les stages.
- **Une formatrice dédiée à la nouvelle antenne mobile** sur le territoire bas-rhinois assurant un accompagnement de proximité et une continuité pédagogique.

En complément, deux accompagnatrices socio-professionnelles interviennent auprès des jeunes pour les aider à lever les freins périphériques à l'insertion, favoriser leur bien-être global, et construire la durabilité d'un projet qui se veut réaliste.

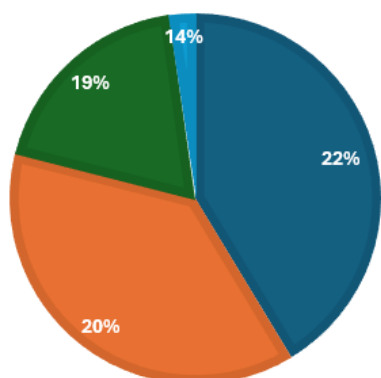
Chiffres-clés

L'activité du dispositif reste soutenue entre **2024 et 2025, avec 204 jeunes accompagnés en 2024 contre 189 en 2025**. Cette légère baisse doit être analysée au regard des évolutions qualitatives, qui témoignent d'une consolidation des parcours et d'un accompagnement plus ciblé.

En 2024, 64 % des jeunes sont sortis avec une solution concrète d'insertion (emploi, formation ou poursuite de parcours), témoignant déjà d'un impact solide du dispositif auprès d'un public majoritairement peu qualifié (83 % infra niveau 3).

LES SORTIES VERS LA FORMATION ET L'EMPLOI POUR L'E2C (66%)

■ Contrats d'apprentissages ■ Formations qualifiantes ■ CDD-CDI ■ Autres solutions



En 2025, cette dynamique se confirme et se renforce légèrement avec 66 % de sorties positives et dynamiques, orientées vers l'apprentissage, l'emploi ou la formation qualifiante. Cette progression, bien que mesurée, traduit une amélioration continue de l'efficacité du dispositif en matière d'insertion.

Et après ?

12% abandonnent et 19 % des jeunes sortent sans solution immédiate à la fin de leur parcours. Ces situations s'expliquent par divers facteurs : ruptures de parcours, freins sociaux persistants, problématiques personnelles ou temporisation dans la définition du projet. Toutefois, ces jeunes ne sont pas "abandonnés", et beaucoup poursuivent leur cheminement avec d'autres acteurs du territoire, ou reprennent contact avec l'E2C, dans le cadre de l'accompagnement post formation, à 3 - 6 et 9 mois après leur sortie.

Pour pallier ces situations et pour l'ensemble des stagiaires, l'immersion en entreprise demeure un levier central du parcours d'insertion, avec un volume particulièrement élevé de conventions signées sur les deux années.

En 2025, 401 conventions de stage ont été mises en place, contre 410 en 2024, témoignant du maintien d'une dynamique partenariale solide et stable dans le temps.



*Atelier lecture à voix haute
avec Facteurs Communs*

Cette continuité traduit la capacité du dispositif à s'appuyer sur un réseau d'entreprises mobilisé et fidèle, permettant aux jeunes de bénéficier de mises en situation professionnelle régulières et diversifiées. Ces expériences constituent un outil essentiel de remobilisation, favorisant la découverte des métiers, la validation des projets professionnels et le développement des compétences.

Par ailleurs, la signature de conventions de partenariat avec les entreprises partenaires en 2025 (telles que IKEA, Orange ou La Poste) renforce la lisibilité du dispositif et souligne son ancrage dans le tissu économique local, y compris auprès d'acteurs reconnus.

Ainsi, malgré une légère baisse du nombre de conventions, le levier entreprise reste pleinement mobilisé et continue de jouer un rôle déterminant dans la construction de parcours d'insertion concrets et progressifs, en lien direct avec les réalités du marché du travail.

Une présence élargie sur le territoire bas-rhinois

L'E2C À BISCHWILLER

Afin de renforcer la proximité avec les jeunes et d'améliorer l'accès au dispositif sur l'ensemble du territoire, une antenne délocalisée mobile a été mise en place à Bischwiller en 2025. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'aller au plus près des publics, en adaptant les modalités d'accompagnement aux réalités locales.



Dans ce cadre, **un parcours intensif de 4 mois (du 16 juin au 31 octobre 2025)** a été proposé, articulant plusieurs dimensions complémentaires : mise en situation professionnelle, découverte du territoire, accompagnement à la construction du projet professionnel et appui à l'entrée en formation ou en emploi.

*Bilan Ecole de la 2e Chance
Délocalisation à Bischwiller*

Le programme a notamment intégré :

- 3 immersions en entreprise,
- des actions de découverte du tissu local,
- un projet collectif (IA Factory),
- un accompagnement à la définition du projet professionnel,
- ainsi qu'un appui à la constitution des candidatures.

Au total, 12 stagiaires ont été accompagnés par une nouvelle formatrice référente, dont 9 femmes et 3 hommes, avec une proportion importante de jeunes mineurs (7 mineurs pour 5 majeurs).

À l'issue de cette expérimentation, **40 % des jeunes ont accédé à un projet concret**, que ce soit en formation ou en emploi (CDI, CDD). Les autres participants poursuivent une phase de réflexion, le dispositif ayant constitué pour eux une étape intermédiaire dans la construction de leur parcours.

Malgré la complexité des situations rencontrées, ces premiers résultats témoignent de la capacité de l'antenne à remobiliser les jeunes et à réengager une dynamique d'insertion, en favorisant le développement de l'autonomie et de la confiance.

Fort de ces enseignements, le déploiement du dispositif se poursuit avec une nouvelle implantation à Saverne en 2026, dans une logique de continuité territoriale et d'élargissement de l'offre, au service de l'accompagnement des jeunes vers des solutions durables.

Perspectives de l'E2C

Le projet vise à poursuivre le développement des « semaines thématiques », intégrées dans une approche pédagogique par projets afin de renforcer l'engagement et les compétences des jeunes.

Il s'agira également de renforcer la recherche de mécènes et de consolider les partenariats avec les entreprises, dans une logique de soutien durable et d'ancrage territorial.

Enfin, la poursuite de la délocalisation des sessions E2C sera adaptée aux besoins du territoire, en proposant des actions courtes et ciblées en fonction des publics accompagnés.

PARCOURS 2

Un dispositif d'accompagnement des jeunes décrocheurs scolaires pris en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Le dispositif Parcours 2 (P2) s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement global des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), en particulier ceux en situation de décrochage scolaire ou les mineurs non accompagnés. Il propose une réponse adaptée à des publics particulièrement fragilisés, pour lesquels l'accès direct à la formation ou à l'emploi n'est pas immédiatement envisageable.

Destiné aux jeunes âgés de 16 à 21 ans, Parcours 2 offre un cadre structurant, sécurisant et bienveillant. En tant que dispositif de transition, il vise à réinscrire progressivement les jeunes dans une dynamique d'apprentissage et d'élaboration de projet, en tenant compte de leur rythme et de leurs besoins spécifiques.

Objectifs du dispositif

- Proposer un espace d'accueil temporaire, sécurisant et valorisant, pour des jeunes en rupture ou en transition
- Favoriser la reprise d'un rythme de travail et d'apprentissage
- Accompagner les jeunes dans la construction d'un projet professionnel ou de formation
- Être une passerelle vers des dispositifs plus pérennes comme l'apprentissage, l'Éducation nationale ou l'École de la 2e Chance.

Un parcours progressif et adaptable

Le parcours repose sur une approche progressive articulant remise à niveau, socialisation et découverte du monde professionnel.

Les actions proposées s'appuient sur des temps collectifs, conçus comme des leviers de reconstruction :

- Une remise à niveau scolaire et consolidation des compétences de base,
- Une réappropriation d'un rythme de travail et de vie structuré,
- Un développement des capacités relationnelles et de la confiance en soi, notamment à travers des activités sportives et des ateliers pratiques,
- Une découverte concrète des métiers et des environnements professionnels.

Cette approche permet d'accompagner les jeunes au-delà de la seule dimension professionnelle, en agissant également sur les enjeux éducatifs, sociaux et personnels pour une insertion réussie.

Chiffres-clés

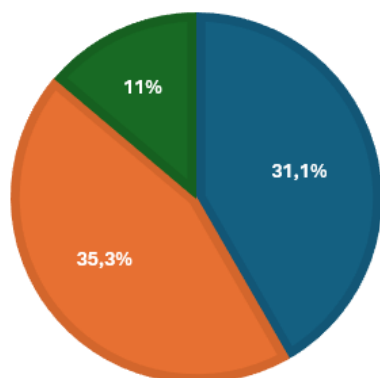
Le profil des jeunes accompagnés illustre la pertinence du dispositif : **128 jeunes ont été suivis en 2025**, dont 94 % de mineurs, avec un âge moyen proche de 17 ans. À noter qu'environ 30 % des jeunes n'avaient jamais été scolarisés, ce qui souligne le niveau de fragilité des situations rencontrées et la nécessité d'un accompagnement renforcé et adapté.

Dans ce contexte, Parcours 2 constitue un espace de reconstruction permettant aux jeunes de retrouver progressivement des repères, de développer leur autonomie et de réengager un parcours éducatif ou professionnel.

Un tremplin vers l'apprentissage

TYPOLOGIE DES SORTIES POSITIVES POUR PARCOURS 2

■ Scolarité ■ Apprentissage ■ Formation



Les résultats observés sont particulièrement encourageants puisque le dispositif enregistre **79,4 % de sorties positives**, correspondant à des retours vers des solutions concrètes :

- réintégration dans un établissement scolaire,
- entrée en apprentissage,
- accès à une formation qualifiante ou à un dispositif d'insertion tel que l'École de la 2e Chance.



Par ailleurs, 134 stages en entreprise ont été réalisés, témoignant, comme pour l'École de la 2e Chance, de la place centrale accordée aux mises en situation professionnelle.

Parcours 2 apparaît ainsi comme une étape charnière dans les parcours d'insertion, en intervenant en amont des dispositifs de droit commun. Il permet de préparer les jeunes à intégrer des environnements plus exigeants, tels que l'apprentissage ou les formations qualifiantes, dans des conditions sécurisées.

EMERGENCE

Une action innovante de mobilisation des jeunes en rupture dans le Bas-Rhin

Émergence est un dispositif expérimental financé par l'État pour une durée de 3 ans (2023-2025), déployé dans le Bas-Rhin en partenariat avec les Missions Locales. Il vise à repérer, mobiliser et accompagner des jeunes durablement éloignés des dispositifs d'insertion afin de les remettre en mouvement dans leur parcours.

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les personnes en situation de handicap) qui :

- ne sont ni en emploi ni en formation,
- sont hors des radars institutionnels (sans contact avec la Mission Locale depuis au moins 5 mois),
- rencontrent des freins multiples à l'insertion (logement, santé, mobilité, isolement...).

Les partenaires du consortium : **Le Ministère de la Justice, la JEEP, ARSEA-OPI, le Service de Prévention Spécialisée du Centre Socioculturel Victor Schoelcher, l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Fédération de Charité CARITAS, CAP LOJI, Unis Vers Le Sport, Mobilex, La Maison de l'Emploi et les Jardins de la Montagne Verte.**

Objectifs du dispositif

- Aller vers les jeunes invisibles ou en rupture
- Créer un lien de confiance durable
- Préparer l'entrée en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)
- Accompagner les jeunes dans toutes les dimensions de leur vie (santé, logement, mobilité, administratif, activité physique, projet professionnel)

Un accompagnement social qualitatif

Émergence s'adresse à des jeunes en rupture durable avec l'école, l'emploi et les institutions. Il ne vise pas des résultats rapides mais une reconstruction progressive et individualisée.

L'accompagnement, d'une durée pouvant aller jusqu'à un ou deux ans, repose sur :

- une forte intensité de suivi,
- la prise en compte prioritaire des freins sociaux,
- un cadre sécurisant, souple mais exigeant.

Les évolutions observées sont souvent invisibles mais déterminantes :

- reprise de confiance
- régularité
- reconnexion aux institutions
- émergence d'un projet
- capacité à se projeter

Une dynamique partenariale renforcée avec l'arrivée des référents thématiques

Le dispositif repose sur un consortium d'acteurs associatifs, aux côtés du Ministère de la Justice, mobilisant des référents-ressources complémentaires (notamment via la JEEP et l'ARSEA).

Au total, 256 partenaires sont mobilisés sur le territoire, permettant une approche réactive, pluridisciplinaire et ancrée localement.

Une action départementale

Le dispositif est déployé sur plusieurs zones : Strasbourg / Erstein, Saverne, Haguenau, Molsheim et Sélestat.

En 2024, l'équipe comprenait :

- 5 référents rattachés à L'Atelier et une coordinatrice,
- 2 référents JEEP (Haguenau, Strasbourg),
- 1 référent ARSEA-OPI.

En 2025, le renforcement des partenariats (ASE, santé, e-sport) s'appuie sur la mise en place de référents thématiques.

1- Santé

Le développement des partenariats avec les établissements de santé, et plus particulièrement avec les services de pédopsychiatrie, a permis de renforcer le repérage et l'orientation des publics vers le dispositif. Entre le 1er janvier 2025 et le 31 octobre 2025, 19 nouveaux jeunes ont ainsi été captés, conduisant à la signature de 11 CEJ-JR. Parmi ces jeunes engagés dans le dispositif, 7 bénéficient d'une RQTH ou sont en cours de reconnaissance.

Par ailleurs, 16 de ces jeunes présentaient, ou présentent encore, des besoins spécifiques liés à la santé ou à la santé mentale, constituant un frein majeur à leur insertion sociale et professionnelle. Ce travail partenarial a ainsi favorisé une meilleure prise en compte des fragilités de ces publics et une adaptation de l'accompagnement proposé.

2 - Protection Judiciaire de la Jeunesse

Entre le 1er janvier 2025 et le 30 septembre 2025, 21 jeunes relevant de la justice ont intégré le dispositif. Ce travail spécifique avec les partenaires de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) permet de favoriser l'accès à l'accompagnement pour des publics présentant des parcours souvent marqués par des ruptures importantes et nécessitant un suivi adapté.

3 - Référent Ressources ASE

Afin d'améliorer le suivi et l'accompagnement des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), une centralisation des situations a été mise en place. Cette organisation permet un meilleur repérage des problématiques rencontrées, notamment en matière de handicap, de ruptures de parcours, de ruptures familiales ou encore de sorties de dispositifs à risque.

Un appui renforcé a également été apporté aux équipes dans l'analyse des parcours ASE, afin d'anticiper les situations de rupture et de prioriser les accompagnements les plus urgents.

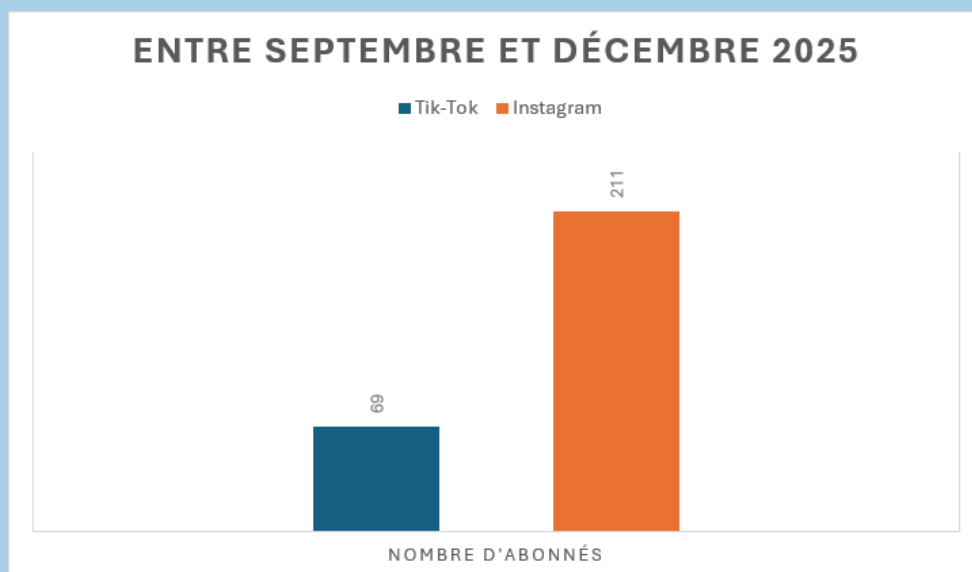
Cette fonction ressource contribue également au renforcement de la qualité de l'accompagnement grâce à un soutien technique auprès des professionnels concernant la lecture et l'interprétation des décisions ASE, des mesures judiciaires, des placements ainsi que des obligations légales. Un travail de mise en lien avec les partenaires spécialisés, tels que les services AEMO et les dispositifs MNA, a également été mené afin de fluidifier les parcours des jeunes concernés.

Enfin, une amélioration de la coordination entre EMERGENCE et les structures d'hébergement ainsi que les établissements éducatifs a pu être constatée, notamment dans le cadre de situations complexes nécessitant une coopération renforcée.

4 - Numérique / réseaux sociaux

Le travail autour des réseaux sociaux et de la visibilité numérique du dispositif a été initié en septembre 2025 afin de renforcer le repérage et la mobilisation des jeunes de 16 à 25 ans. Une présence active a ainsi été développée sur Instagram, TikTok ainsi qu'à travers un canal Discord.

Sur Instagram, entre septembre et décembre 2025, le compte a atteint 211 abonnés avec 39 publications diffusées. Les contenus publiés ont généré 41,5 mille vues du profil sur Instagram et 2,5 mille vues du profil sur Tik-Tok.



Grâce à cette stratégie de communication numérique, 41 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont pu être contactés, parmi lesquels 11 étaient éligibles au dispositif EMERGENCE.

Partenariat avec des influenceurs bas-rhinois

Un travail de collaboration avec des influenceurs locaux a également été engagé afin d'élargir la visibilité du dispositif auprès des jeunes publics. Une vidéo réalisée avec Beerus (Noahm Gauthier), influenceur résidant à Sainte-Marie-aux-Mines, a été diffusée sur YouTube, Instagram et TikTok. Une seconde collaboration a été menée avec Ledjo (Jordan Ugur), influenceur strasbourgeois, via Instagram et TikTok.

L'ensemble de ces campagnes a permis d'atteindre une visibilité importante, totalisant 209 mentions « J'aime » sur Instagram (données partielles) ainsi que 77,6 mille vues et 2 541 mentions « J'aime » sur TikTok pour les vidéos liées à EMERGENCE.

Enfin, EMERGENCE a participé en novembre 2025 à l'événement « Strasbourg E-sport Days » en qualité de partenaire, avec la tenue d'un stand dédié. Cette action a permis d'entrer en contact avec 71 jeunes âgés de 16 à 25 ans et de bénéficier d'une visibilité complémentaire grâce à la couverture médiatique réalisée par Pokaa et Europe Says, en partenariat avec Skillcamp.

Le passage de 239 à 323 jeunes repérés illustre un renforcement de la capacité d'aller vers" et une meilleure visibilité du dispositif.

Les chiffres-clés

Pour cette dernière année du dispositif, les résultats 2025 confirment une montée en puissance significative du dispositif Émergence, tant en termes de repérage que d'impact sur les parcours des jeunes accompagnés.

243 jeunes
en CEJ, en emploi
ou en formation

En 2024, le dispositif avait permis d'accompagner 239 jeunes, dont 93 nouvelles inclusions, avec 112 entrées en CEJ JR sur deux ans et 40 % de sorties positives (emploi, formation ou orientation). Ces premiers résultats traduisaient déjà une capacité réelle à remobiliser des publics fortement éloignés des institutions, malgré un niveau élevé de ruptures de parcours (abandons, déménagements).

En 2025, cette dynamique s'intensifie nettement :

- 323 jeunes ont été repérés, soit une progression importante du volume de public capté,
- 146 jeunes ont intégré un CEJ JR, confirmant le rôle central du dispositif comme porte d'entrée vers les parcours d'insertion,
- 30 % des jeunes accèdent directement à l'emploi ou à la formation sans passer par un CEJ, signe d'une adaptation plus fine et plus réactive aux situations individuelles.

Ces résultats mettent en évidence une double fonction du dispositif :

- D'une part, un rôle de passerelle structurante, avec un volume important d'entrées en CEJ JR (146 jeunes), confirmant la capacité d'Émergence à sécuriser et formaliser les parcours.
- D'autre part, un levier d'accès direct à l'insertion, avec près d'un tiers des jeunes accédant à l'emploi ou à la formation sans contractualisation préalable, signe d'une adaptation fine aux profils et aux besoins.

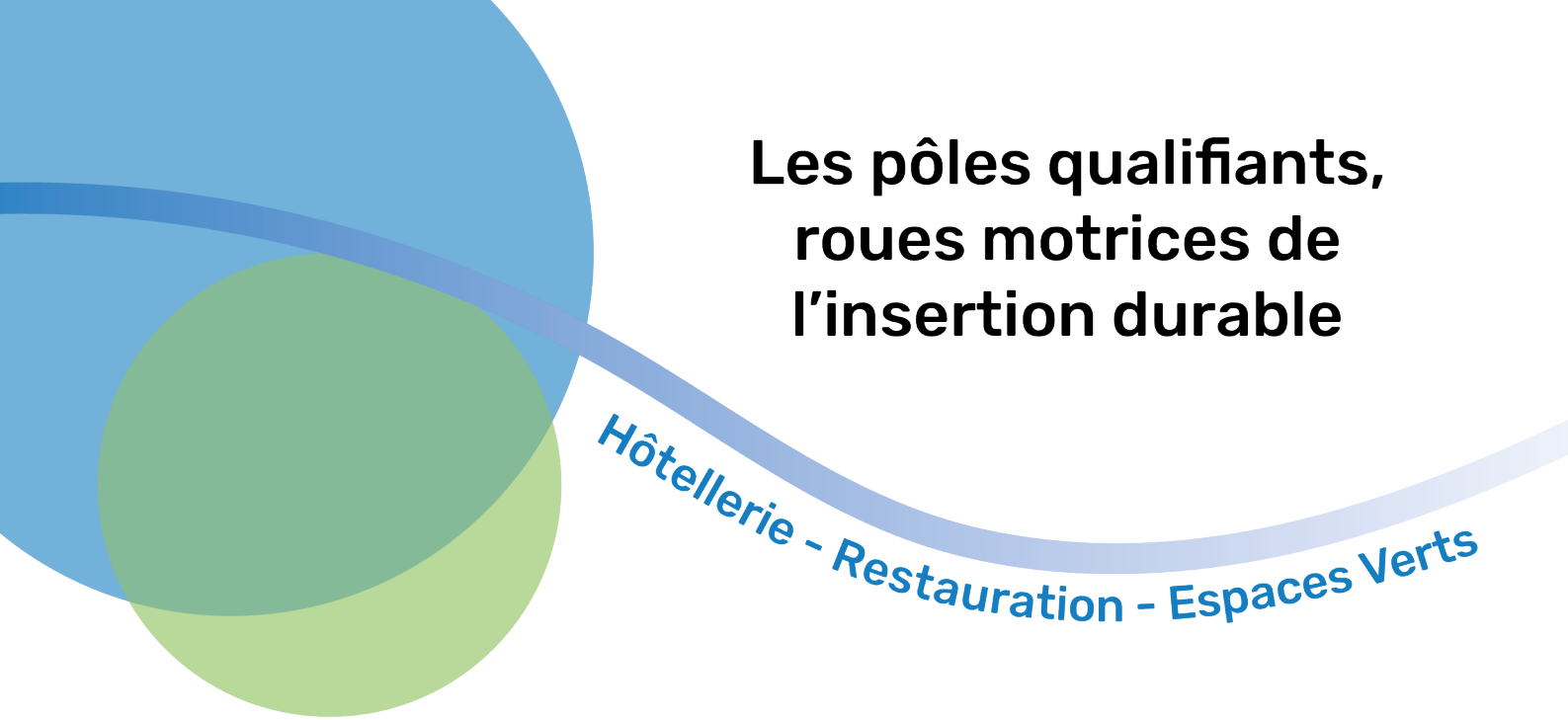
Une consolidation de l'approche globale

Les freins identifiés (logement, santé, mobilité, accès aux droits) restent centraux. Les résultats confirment la pertinence d'une approche qui priorise leur levée avant toute insertion.

Les 30 % d'accès direct à l'emploi ou à la formation, sans passage par le CEJ, traduisent une meilleure réactivité ainsi qu'une adaptation réelle aux niveaux d'autonomie individuels.

Un rôle de passerelle confirmé malgré la fin du dispositif

La hausse des entrées en CEJ JR (146 jeunes) confirme la capacité d'Émergence à structurer les parcours et à reconnecter les jeunes aux dispositifs de droit commun, dans la continuité des résultats observés en 2024.



Les pôles qualifiants, roues motrices de l'insertion durable

Hôtellerie - Restauration - Espaces Verts

Les pôles qualifiants s'inscrivent dans la continuité des dispositifs-jeunes vers l'emploi et la formation en proposant une entrée concrète dans la qualification. Ils constituent une étape structurante du parcours, en permettant aux bénéficiaires de développer des compétences professionnelles reconnues tout en sécurisant leur insertion.

Les résultats observés en 2025 illustrent l'efficacité de ces parcours professionnalisants, avec des volumes importants de formation (160 stagiaires en espaces verts, 99 en hôtellerie-restauration) et des taux de réussite élevés (jusqu'à 100 % selon les certifications).

Au-delà de la réussite aux examens, ces dispositifs démontrent leur impact sur l'insertion, avec une forte dynamique d'accès à l'emploi et une orientation progressive vers la qualification, comme l'illustre la formation découverte (CPP).

Que ce soit pour la Restauration ou pour les Espaces Verts, la formation découverte (CPP) constitue une étape clé du parcours, en permettant aux bénéficiaires de s'inscrire majoritairement dans une dynamique positive, soit en accédant directement à l'emploi, soit en s'orientant vers un parcours qualifiant. Elle joue ainsi un rôle déterminant dans la sécurisation des trajectoires, en offrant un temps de confirmation du projet professionnel pour les publics nécessitant une phase de maturation.

Ainsi, les pôles qualifiants apparaissent comme un levier essentiel de sécurisation des parcours, en articulant formation, acquisition de compétences et accès à l'emploi durable, tout en s'adaptant aux besoins et au niveau de progression des publics accompagnés.

Les résultats observés sur les pôles Espaces verts et Hôtellerie-Restauration mettent en évidence la complémentarité des parcours proposés et la capacité du centre de formation à accompagner des publics aux profils variés, dans une logique progressive alliant découverte des métiers, montée en compétences, accès à la certification et insertion professionnelle durable.

LES ESPACES VERTS

L'année 2025 se caractérise par une montée en charge significative de l'activité du pôle Espaces verts, avec 160 apprenants accueillis, contre 111 en 2024 (+44 % d'apprenants accueillis), soit une augmentation notable du nombre de bénéficiaires accompagnés.

Cette évolution traduit à la fois une attractivité renforcée du dispositif et une capacité accrue à répondre aux besoins du territoire.

Cette progression se retrouve également dans le volume de formation dispensé, passant de 54 265 heures en 2024 à 69 589 heures en 2025, confirmant une intensification des parcours et de l'accompagnement, ainsi qu'un engagement renforcé des équipes pédagogiques.

En 2025, 34 apprenants ont été présentés aux examens, soit **20 % du public accompagné**, correspondant aux parcours les plus aboutis. Parmi eux, le taux de réussite atteint 94 %, confirmant un niveau de performance particulièrement élevé.

Ce niveau de réussite élevé témoigne de la pertinence des parcours proposés et de leur adéquation avec les exigences des métiers des espaces verts. Il met également en évidence la capacité du dispositif à accompagner efficacement les apprenants jusqu'à la validation de leurs compétences, dans une logique progressive adaptée aux différents niveaux d'autonomie et de préparation.



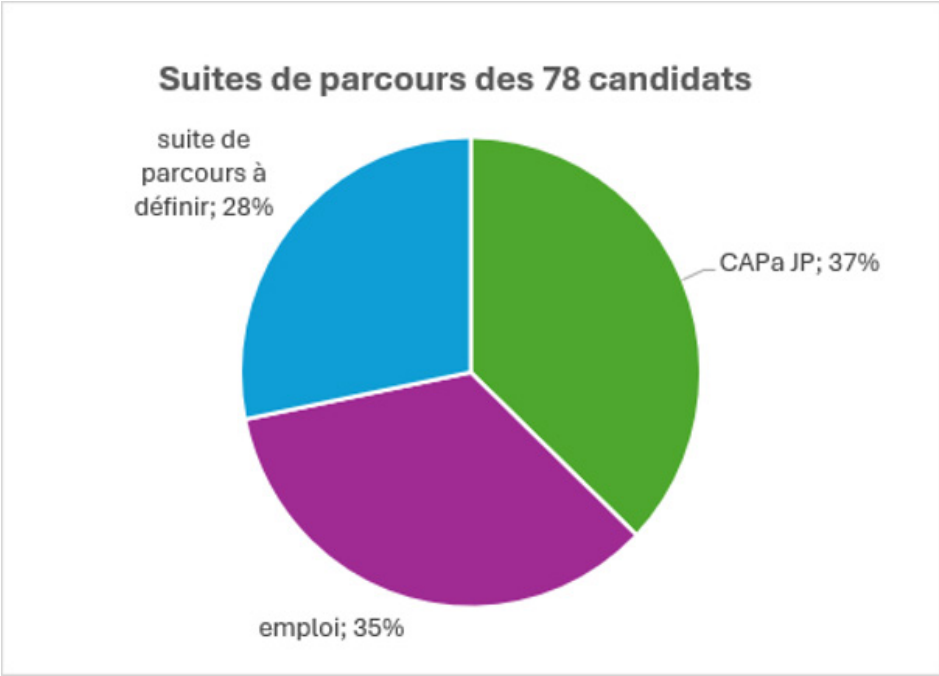
La CPP : une inscription anticipée vers la qualification

La majorité des candidats (72 %) s'inscrit déjà dans une **dynamique positive d'insertion**, soit par l'accès direct à l'emploi (35 %), soit par une orientation vers un dispositif structurant (37 % pour le CAPA JP), qui constitue une véritable étape vers l'emploi.

La part des emplois (35 %) est significative et témoigne d'un impact concret du dispositif, avec un accès relativement rapide à une activité professionnelle.

*Un stagiaire en formation découverte (CPP)
Sur le terrain d'application du Pôle Espaces Verts*

Les 28 % de parcours en cours de définition traduisent quant à eux la réalité de publics nécessitant un accompagnement plus long ou une phase de clarification du projet, ce qui est cohérent avec des profils plus éloignés de l'emploi.



Dans l'ensemble, ces résultats soulignent la solidité du pôle Espaces verts, qui combine un volume de formation important, une montée en compétences progressive des apprenants et des résultats particulièrement satisfaisants en matière de certification, constituant ainsi un levier structurant vers l'insertion professionnelle

*Un formateur et un stagiaire en formation découverte (CPP)
Sur le terrain d'application du Pôle Espaces Verts*

+44%
d'apprenants
en 2025

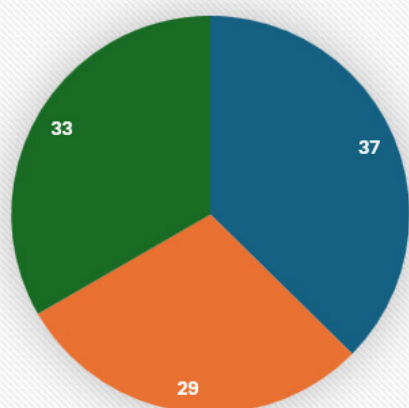
94%
de réussite
aux examens



L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

L'activité du pôle hôtellerie-restauration apparaît globalement stable en volume entre 2024 et 2025, avec 96 stagiaires accueillis en 2024 contre 99 en 2025, traduisant une continuité de l'offre de formation et de son attractivité.

Les stagiaires accueillis en 2025



■ Restauration ■ Hôtellerie ■ Formation découverte - CPP

Le niveau de satisfaction des apprenants est particulièrement élevé, atteignant 96 %, ce qui témoigne de la qualité des contenus pédagogiques, de l'accompagnement proposé et de l'adéquation des formations aux attentes du public.

Concernant les certifications, 31 stagiaires ont été présentés aux examens, avec un taux de réussite global de 87 %, traduisant un bon niveau de préparation et d'acquisition des compétences professionnelles. Certains parcours affichent des résultats particulièrement remarquables, avec 100 % de réussite aux examens pour plusieurs certifications telles que Serveur, Commis de cuisine, Plongeur officier de cuisine et Employé d'étages.

L'insertion professionnelle constitue également un point fort, avec 65 % des stagiaires en emploi 6 mois après la sortie. Certaines certifications se distinguent par des résultats particulièrement élevés, avec un taux de 100 % d'accès à l'emploi pour les métiers de serveur et d'employé d'étages, soulignant l'adéquation entre les formations proposées et les besoins du marché du travail.

87%
de réussite
aux examens

100%
d'accès à l'emploi
(serveur - employé
d'étages)

Des résultats plus nuancés sont observés sur certaines certifications, notamment Employé de restauration collective et Commis de cuisine, pour lesquelles le taux de réussite aux examens est de 75 %, et le taux d'accès à l'emploi de 57 %. Ces écarts s'expliquent notamment par des profils de stagiaires plus éloignés de l'emploi ou des exigences spécifiques liées aux métiers visés.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment la forte pertinence des parcours de formation, à la fois en matière de réussite aux certifications et d'accès à l'emploi, tout en illustrant la capacité du dispositif à accompagner des publics aux profils variés vers une insertion professionnelle durable.

En 2024, les résultats en matière de certification étaient déjà solides :

Réussite aux certifications en 2024 (et en %)



■ validation complète ■ validation partielle

En 2025, les résultats confirment et renforcent cette dynamique :

- 87 % de réussite aux examens pour les stagiaires présentés.

Plusieurs certifications atteignent 100 % de réussite, notamment sur des métiers ciblés.

Le projet PRIC : Un projet innovant pour la découverte de la restauration

Un projet de découverte des métiers a été déployé au cours du dernier trimestre 2025, avec la programmation de 21 sessions au total dans le cadre du PRIC.

Les actions ont débuté le 28 novembre 2025. La première session a réuni 5 participants, pour 13 places initialement prévues.

Les publics orientés vers cette première action l'ont été principalement par le prescripteur ReFormE, organisme de formation.

Ce projet, lancé à la suite d'un appel à projet, vise à mieux faire connaître les formations proposées par l'Atelier et à améliorer leur visibilité auprès du public.

Le projet PRIC

Premier atelier en novembre 2025



Il met l'accent sur les secteurs en tension, comme les espaces verts et l'Hôtellerie-Restauration, en ciblant particulièrement les jeunes de 16 à 25 ans.

Il cherche aussi à rendre les débouchés professionnels plus lisibles afin de faciliter l'accès à la formation. L'objectif est d'augmenter le nombre d'entrées en formation, que ce soit pour les stagiaires ou les apprentis.

Le projet prévoit des actions de sensibilisation auprès du public et des prescripteurs, notamment sur les métiers des espaces verts, en lien avec la biodiversité et le changement climatique, ainsi que sur les métiers de la restauration.

Des immersions concrètes seront proposées pour permettre de découvrir les formations et leur contenu. Les prescripteurs ont été associés à cette démarche de découverte. L'ensemble du projet a eu pour but de susciter des candidatures et de favoriser des parcours de formation durables.

Il se poursuivra en 2026, avec les autres sessions prévues pour la restauration



Les dispositifs Passerelle vers l'emploi et l'autonomie des bénéficiaires du RSA

PADEP - Déclic - ADC - Coaching Social +

Les trois dispositifs Passerelle (PADEP, ADC et Déclic) ont accompagné en 2025 près de 340 personnes, en grande majorité bénéficiaires du RSA, avec une surreprésentation des femmes et des publics de 25 à 45 ans (à l'exception de Déclic, dont le public principal a un âge compris entre 45 54 ans).

Les situations familiales montrent une forte proportion de personnes isolées et de familles monoparentales, tandis que les niveaux de qualification restent globalement faibles (part importante d'infra niveau 3 et parcours scolaires fragiles).

Malgré des freins récurrents (santé, inactivité, langue, garde d'enfants, manque de qualification), les trois dispositifs génèrent une dynamique d'insertion positive, avec des taux de sortie du RSA supérieurs à 50 %, un accès significatif à l'emploi (jusqu'à 52 % pour les ADC) et des parcours diversifiés vers l'emploi, la formation ou l'accompagnement renforcé.

Lancé fin 2024, Coaching Social + s'est affirmé en 2025 comme un dispositif renforcé d'accompagnement vers l'autonomie pour les jeunes bénéficiaires du RSA sans référent. Grâce à un suivi individuel et collectif alliant ateliers, soutien social et levée des freins périphériques, **127 jeunes ont été accompagnés** avec des résultats encourageants en matière d'emploi, de logement, de santé et de remobilisation.

À noter

Fin 2025, un partenariat avec la crèche Les Petits Chaperons Rouges à Strasbourg a permis de proposer des solutions de garde adaptées aux bénéficiaires du RSA. Déjà 5 familles ont pu obtenir une place en crèche, facilitant ainsi leur insertion sociale et professionnelle.



ADC
(Sélestat)

PADEP
(Strasbourg)

Déclic
(Molsheim)

En 2025, 122 personnes ont été accueillies, dont 59 nouvelles entrées et 63 en suite de parcours. La répartition par sexe reste similaire à 2024, avec une majorité de femmes (83 femmes et 39 hommes). Le public accompagné est principalement âgé de 25 à 45 ans.

Les situations familiales sont diverses : 32 couples avec enfants, 36 familles monoparentales (dont 35 femmes), 20 femmes isolées, 29 hommes isolés et 5 couples sans enfants. Le niveau d'études demeure globalement faible, avec 42 personnes de niveau infra 3 et 30 bénéficiaires scolarisés à l'étranger.

Les principaux freins identifiés concernent la durée d'inactivité (20 personnes), la barrière de la langue (17 personnes), les problématiques de garde d'enfants (17 personnes), ainsi que les enjeux liés à la santé et au niveau de qualification. Il convient toutefois de souligner que les personnes accompagnées cumulent souvent plusieurs freins, notamment ces trois principales difficultés simultanément.

Des durées d'accompagnement impactées par des freins structurels

La durée moyenne d'accompagnement est de 15 mois. Le frein principal étant la santé, les démarches sont plus longues notamment pour la constitution d'un dossier MDPH. Certaines femmes monoparentales, qui n'ont pas de place en périscolaire ni en cantine, se voient rallonger leur temps d'accompagnement.

Par ailleurs, les familles monoparentales – qui sont souvent représentées par des femmes dans nos effectifs – ne participent que très peu aux ateliers en raison de difficultés de moyens de garde de leur enfant.

Des ateliers collectifs pour une meilleure (re)mobilisation

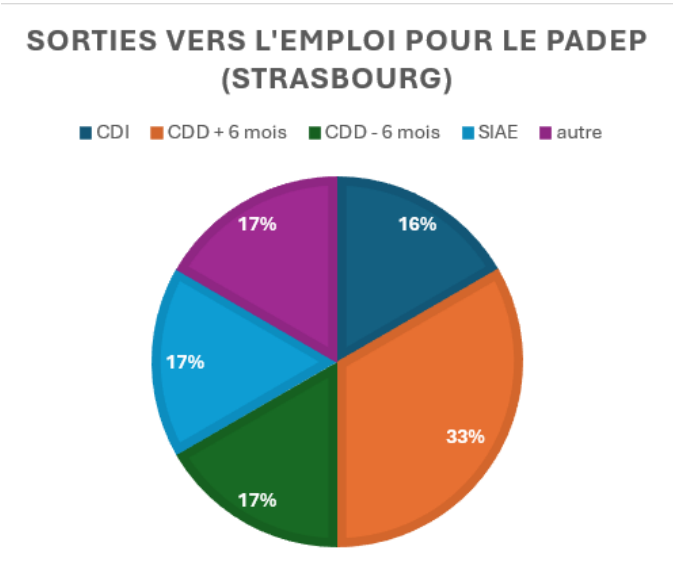
Au total, 402 ateliers collectifs ont été organisés, avec une participation moyenne de 3,8 bénéficiaires par atelier. Par ailleurs, 8 bénéficiaires du RSA ont réalisé des stages, représentant 235 heures en milieu ordinaire et 70 heures en ESAT, ayant permis des premières opportunités professionnelles.

Enfin, sur les 122 personnes accompagnées, 65 sont sorties de l'accompagnement, soit un peu plus de la moitié du public (50%)

Les sorties du dispositif RSA

36 personnes sont sorties pour le motif « fin RSA » principalement pour radiations (18), ressources du conjoint supérieures (6) et de renonciation aux droits (5).

12 personnes sont sorties du dispositif pour emploi :



Les stages : une première marche vers l'emploi

8 bénéficiaires du RSA ont pu réaliser des stages (convention de stage en interne et MISP de la MDPH)

235 heures de stage ont pu être effectuées dans différents secteurs d'activité et 70h de stage en ESAT en conditionnement, aide à la personne, services publics (crèches, coiffure...), numérique, en restauration et en vente.

Nous encourageons les personnes accompagnées sont encouragées à réaliser des immersions en entreprise, celle-ci constituant bien souvent une première étape vers l'accès à l'activité professionnelle. Une nouvelle fois, les entreprises servent véritablement de tremplin à la remobilisation des bénéficiaires.

*Les créations bois et crochet sur le marché de Noël de Strasbourg
Décembre 2025*

305h de stage
pour 8 bénéficiaires



ADC
(Sélestat)

Décllic
(Molsheim)

PADEP
(Strasbourg)

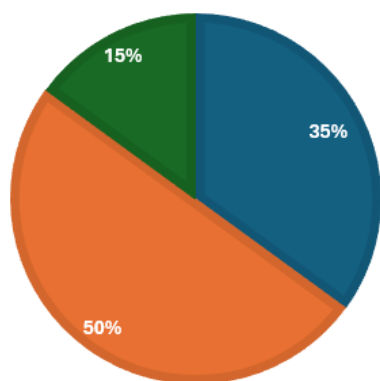
Sur l'année 2025, 89 personnes ont été accompagnées par le dispositif Décllic, dont 76 bénéficiaires du RSA. Le public accueilli est majoritairement âgé de 45 à 54 ans et est surtout représenté par des hommes isolés (41%) puis par des femmes monoparentales (24%).

Le niveau de qualification est globalement hétérogène, avec 46% des personnes qui présentent un niveau 3 scolaire (CAP/BEP). 16% ont un Bac. Le niveau scolaire apparaît globalement stable par rapport à l'année 2024.

En 2025, 43 % des personnes accompagnées ont repris un emploi et 54 % des bénéficiaires sont sortis du dispositif RSA.

TYPOLOGIE DES SORTIES DU RSA POUR DÉCLIC (MOLSHEIM)

■ Vers un accompagnement professionnel ■ Vers un accompagnement social ■ Vers l'emploi



Au total, 37 bénéficiaires du RSA sont sortis du dispositif, dont :

Par ailleurs, 16 sorties pour fin de droits ont été signalées sur ce dispositif.

Le principal frein identifié concerne la santé pour une majorité des bénéficiaires (28 personnes) accompagnées par Décllic.

Des outils innovants vers l'intégration et l'évolution

Au cours de l'année 2025, plusieurs outils ont été mobilisés afin d'assurer un accompagnement optimal des bénéficiaires du RSA, dans une logique de coordination et d'amélioration continue des pratiques. Parmi ces outils figurent les regards croisés, les instances partenariales ainsi que les réunions d'équipe Passerelles et Coaching Social +.

Ces temps d'échange réunissent les référents des ateliers Passerelles et du dispositif Coaching social +, et permettent de partager les problématiques rencontrées, de mutualiser les pratiques, d'ajuster les actions mises en place au sein des différentes structures, ainsi que d'intégrer les évolutions réglementaires et institutionnelles.

Les stages : une première marche vers l'emploi

En 2025, au sein de Déclic, 4 bénéficiaires ont pu expérimenter ce dispositif et progresser dans la construction de leur parcours professionnel, dans les secteurs de l'automobile, de l'environnement, de la petite enfance et de la restauration.

Des partenariats pour enrichir les parcours

En 2025, 5 bénéficiaires ont été orientés vers le dispositif Wimoov, dédié à la levée des freins à la mobilité. Cet accompagnement propose des solutions adaptées, telles que l'accès au code de la route, au permis de conduire, à l'achat d'un véhicule, ainsi qu'un appui individualisé et des alternatives de transport en fonction des besoins.

Dans le cadre du partenariat avec Emmaüs Mundo (Schirmeck), 2 personnes ont été positionnées sur le dispositif Emploi 1ères heures. Ce dispositif vise la remobilisation vers l'emploi à travers des contrats de travail de 3 à 7 heures hebdomadaires. Il a permis à 4 personnes d'accéder à une entreprise d'insertion, avec des contrats supérieurs à 20 heures par semaine.

12 bénéficiaires rencontrant des difficultés liées à la santé, à la confiance en soi ou à la motivation ont été orientés vers un accompagnement spécialisé. Ce suivi comprend jusqu'à 8 séances, avec un travail coordonné avec le référent orienteur pour assurer la continuité du parcours : constitution de dossiers MDPH, orientation vers des professionnels de santé (CMP), bilans médicaux ou démarches administratives.

Ces orientations illustrent la présence de freins psychologiques importants chez une partie du public, nécessitant un accompagnement renforcé en amont de l'insertion professionnelle.

89 personnes
accompagnées
à Déclic

19 personnes
remobilisées grâce
aux nouvelles actions
partenariales

Déclic
(Molsheim)

ADC
(Sélestat)

PADEP
(Strasbourg)

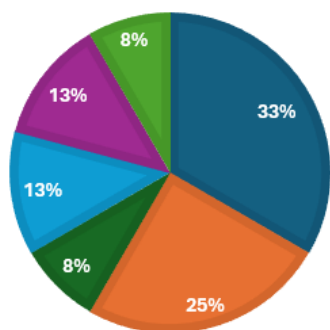
Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, 132 personnes ont fréquenté les ADC, dont 123 bénéficiaires du RSA. Parmi ces derniers, 52 ont poursuivi leur accompagnement et 71 correspondent à de nouvelles entrées.

La majorité du public accompagné se situe dans la tranche d'âge 25-45 ans (89 personnes), répartie entre 45 personnes âgées de 25 à 35 ans et 44 personnes âgées de 35 à 45 ans.

37 % des bénéficiaires présentant un niveau inférieur au niveau 3, constituant un frein majeur à l'insertion. Cette situation engendre des difficultés telles que le manque de confiance en soi, une projection professionnelle limitée, des appréhensions face aux démarches administratives et de formation, ainsi qu'une autonomie réduite, pouvant entraîner un risque de décrochage.

LA TYPOLOGIE DES SORTIES VERS L'EMPLOI POUR LES ADC (SÉLESTAT)

■ CDI ■ CDD ■ Intérim ■ Contrats aidés ■ Créations d'entreprises ■ SIAE



Les structures passerelles proposent un accompagnement d'une durée maximale de 24 mois.

À titre indicatif, la durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties en 2024 s'élevait à 11 mois.

52%
de taux d'activité
ou d'emploi

64 %
de taux de sortie
du RSA

Une confirmation des freins périphériques pour les ateliers Passerelle

L'analyse des statistiques portant sur les années 2022 à 2024, révèle que l'accompagnement concerne une majorité des hommes isolés. Cette tendance se poursuit en 2025. Par ailleurs en 2025 les femmes monoparentales se situent en deuxième position.

Des projets tissés sur et avec le territoire

Comme pour les autres ateliers Passerelle, les ADC (Sélestat) engage un développement d'actions qui s'appuie sur un réseau de partenaires engagés, permettant de proposer des ateliers collectifs complémentaires à l'accompagnement individuel.

Ces collaborations favorisent la diversité des approches et enrichissent les parcours des bénéficiaires, en mobilisant des financements extérieurs et des compétences spécifiques.

Les projets mis en œuvre couvrent plusieurs domaines : activités techniques et professionnelles, avec notamment les ateliers menuiserie en partenariat avec Emmaüs (fabrication, réparation et participation à des événements solidaires) ; actions sociales, à travers le partenariat avec l'épicerie solidaire Paprika et la poursuite des ateliers parentalité en lien avec plusieurs structures locales ; ainsi que actions environnementales et culturelles, en partenariat avec le SMICTOM et la médiathèque, visant à favoriser l'ouverture, l'accès à la culture et l'adoption de comportements écoresponsables.

Par ailleurs, le travail en réseau se traduit par une participation active aux ateliers mutualisés et par des liens réguliers avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion (CEA, SIAE, développeurs emploi), facilitant les orientations et les opportunités professionnelles. **L'accompagnement linguistique est également renforcé grâce à plusieurs partenaires FLE, dont une nouvelle association mobilisée en 2025.**

L'ensemble de ces projets contribue à soutenir la remobilisation, développer les compétences et renforcer l'insertion sociale et professionnelle, tout en inscrivant les bénéficiaires dans une dynamique collective et territoriale.



Des entreprises qui nous soutiennent !

KS Groupe

Inauguration de la scie à bois financée pour nos ateliers collectifs

Coaching social +

Un accompagnement renforcé pour les jeunes bénéficiaires du RSA

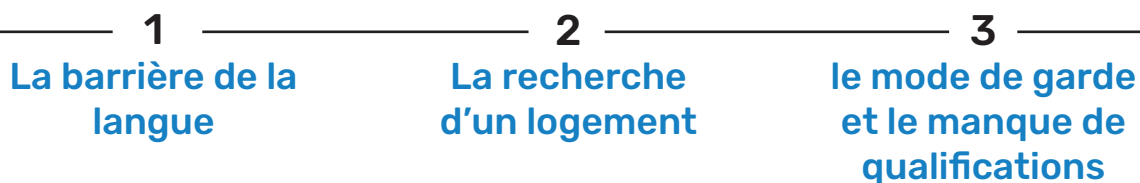
Nouveau en 2025 parmi les accompagnements Passerelle, Coaching social + est un dispositif renforcé sur l'autonomie et la santé s'adresse spécifiquement aux bénéficiaires du RSA de moins de 30 ans sans référent.

L'accueil des personnes dans le dispositif repose sur un climat bienveillant visant à instaurer une relation de confiance et à favoriser l'adhésion du bénéficiaire.

Le cadre, les objectifs et le rôle de chacun sont clairement définis afin d'impliquer la personne comme actrice de son parcours, dans une logique de soutien renforcé et de levée des freins à l'autonomie.

L'expérimentation, débutée en octobre 2024 avec 5 bénéficiaires, a connu une montée en charge en 2025 grâce à la mobilisation des conseillers CAF, avec 122 nouvelles entrées, soit 127 personnes accompagnées au total. Le public est quasi paritaire (66 hommes / 61 femmes) pour une durée moyenne d'accompagnement de 6 mois (maximum 6 mois).

Les principaux freins rencontrés par les bénéficiaires de Coaching Social + :



Le dispositif repose sur un accompagnement mixte, collectif et individuel, avec 170 ateliers collectifs (553 heures, 15 thématiques) et 831 entretiens programmés dont 697 réalisés, majoritairement en présentiel. Les ateliers visent à développer compétences, socialisation et confiance en soi.

Les résultats montrent une dynamique positive avec 16 sorties vers l'emploi (4 CDI, 7 CDD +6 mois, 5 CDD -6 mois), au-delà de l'objectif initial de 20 %. Par ailleurs, des avancées significatives ont été observées :



Un travail important sur les freins périphériques a été mené avec 4 suivis psychologiques et 25 bilans de santé.

Des ateliers collectifs pour un socle commun dans l'accompagnement social et professionnel

Une diversité d'ateliers collectifs est proposée afin de répondre aux besoins variés des bénéficiaires. Ces ateliers couvrent plusieurs domaines, notamment les activités physiques, le travail du bois, les habilités plastiques, l'expression de soi, ainsi que la découverte du français à travers les actes de la vie quotidienne. Des ateliers axés sur la confiance en soi et la relaxation complètent cette offre.

Ces temps collectifs poursuivent un double objectif :

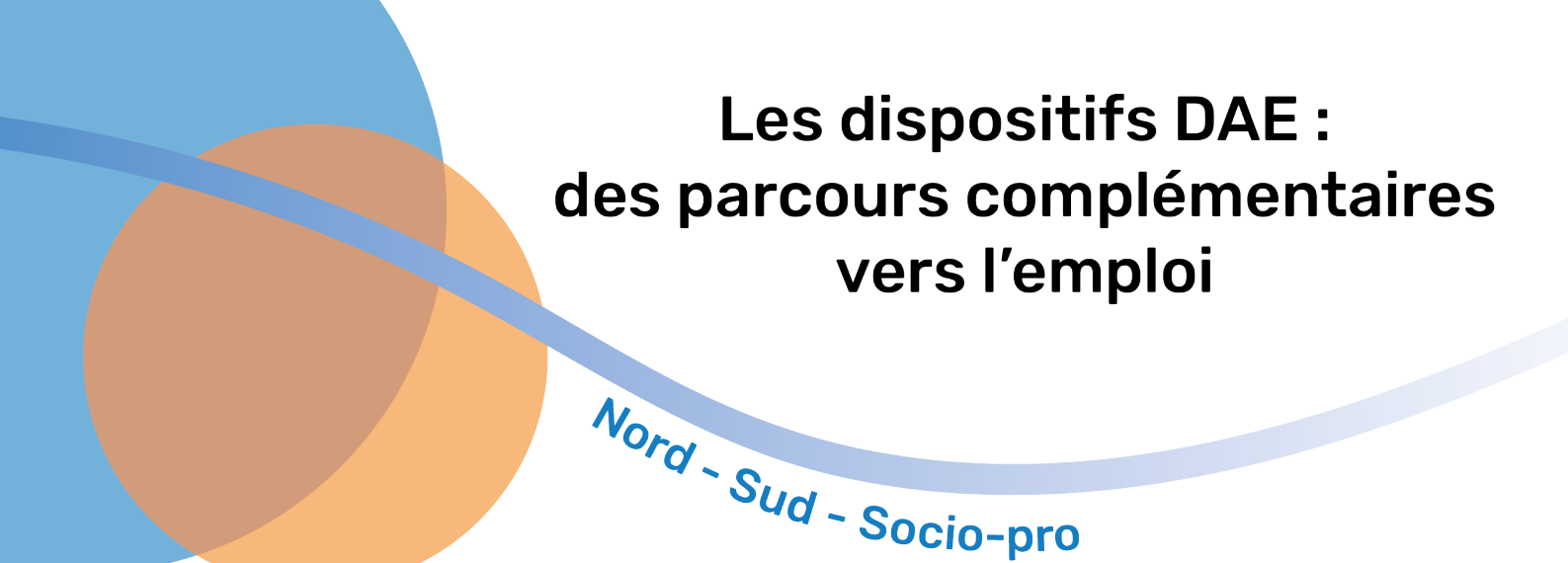
- **développer des compétences, à la fois pratiques et transversales ;**
- **favoriser la socialisation, en créant du lien, en rompant l'isolement et en renforçant la confiance en soi.**

Ils constituent ainsi un levier essentiel pour soutenir l'engagement des bénéficiaires, renforcer leur sentiment d'appartenance et favoriser la construction d'un parcours d'insertion durable.

Au total, 170 ateliers collectifs ont été réalisés, couvrant 15 thématiques pour un volume de 553 heures d'intervention

**122 personnes
accompagnées
sur cette première
année 2025**

**170 ateliers collectifs
et 831 entretiens
individuels**



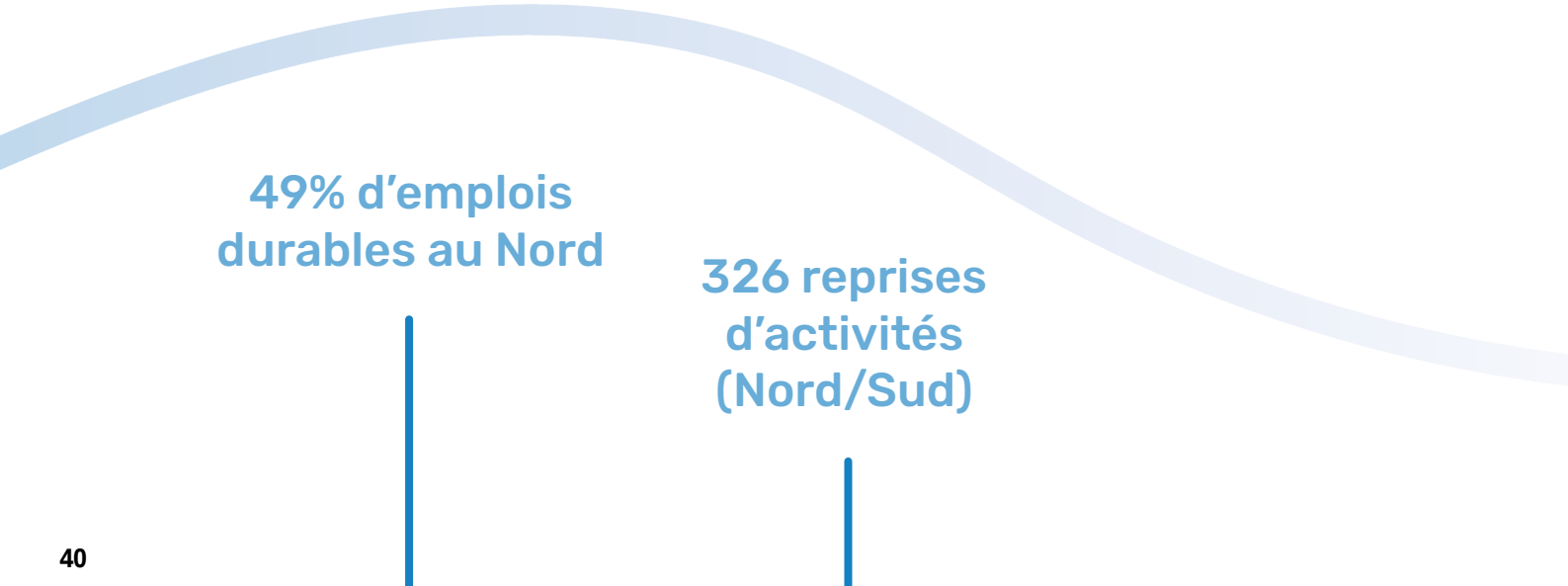
Les dispositifs DAE : des parcours complémentaires vers l'emploi

Nord - Sud - Socio-pro

L'analyse croisée des dispositifs DAE (Nord, Sud et socioprofessionnel) met en évidence une complémentarité structurée des parcours et illustrée par des volumes d'activité importants (733 bénéficiaires accompagnés au total) et des niveaux d'intervention adaptés au degré d'éloignement à l'emploi.

Les dispositifs DAE « professionnels » (Nord et Sud) se distinguent par une forte capacité d'accès à l'emploi, avec **326 reprises d'activité cumulées** (160 au Nord, 166 au Sud). Le Nord présente une insertion plus qualitative, avec 49 % d'emplois durables parmi les reprises et un faible taux de sorties administratives (18 %), traduisant des parcours plus stabilisés. Le Sud affiche quant à lui une mobilisation importante (54 % de reprise d'activité), mais davantage de parcours en consolidation, illustrés par une majorité d'emplois de transition (51 %) et une part plus élevée de sorties administratives (39 %).

En amont, le dispositif socioprofessionnel joue un rôle clé de sas de remobilisation, avec 144 bénéficiaires accompagnés, 30 % de réorientations et un taux de reprise d'activité plus modéré (28 %). Il permet de préparer les publics les plus éloignés à intégrer des parcours plus professionnalisants, notamment via la formation (30 % des reprises) et les emplois de transition (45 %).

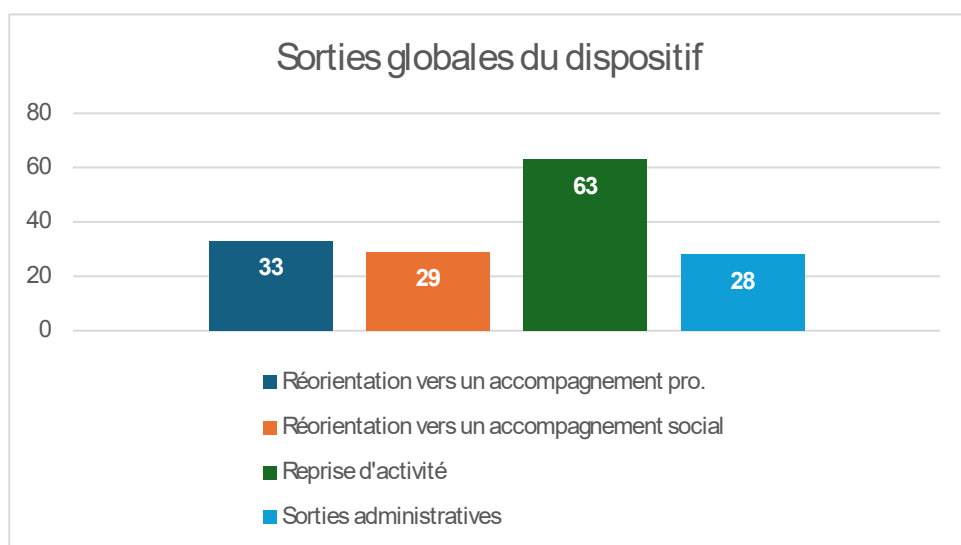


49% d'emplois
durables au Nord

326 reprises
d'activités
(Nord/Sud)

Antenne NORD

En 2025, le dispositif DAE Nord a accompagné 283 bénéficiaires, pour 120 places conventionnées, traduisant un niveau d'activité élevé. Sur la période, 156 entrées et 160 sorties ont été enregistrées, avec une file active relativement stable (127 personnes en début d'année contre 123 en fin d'année), témoignant d'une bonne rotation des parcours.



L'insertion professionnelle apparaît significative avec 160 reprises d'activité, dont 79 emplois durables. Ces résultats se déclinent en :

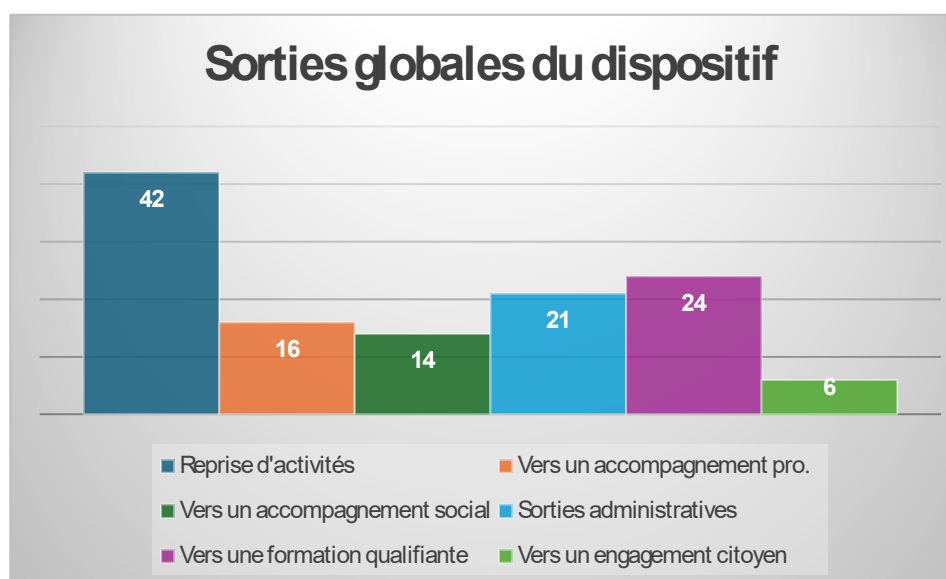
- 18 CDI
- 21 CDD de plus de 6 mois
- 23 contrats aidés
- 16 créations d'activité
- ainsi que 62 emplois de transition (CDD courts, intérim, SIAE)

Par ailleurs, **19 bénéficiaires sont entrés en formation, majoritairement qualifiante.** Enfin, 43 % des bénéficiaires restent en accompagnement et 22 % sont réorientés, traduisant une capacité à adapter les parcours aux besoins.

Antenne SUD

En 2025, le dispositif DAE Sud a accompagné 306 bénéficiaires pour 180 places conventionnées, traduisant un volume d'activité élevé avec 150 entrées et 131 sorties. La file active est en progression, passant de 156 à 176 bénéficiaires, ce qui témoigne d'une montée en charge et de parcours nécessitant un accompagnement plus long.

Les sorties (123) sont majoritairement orientées vers :



L'insertion professionnelle demeure significative avec **166 reprises d'activité**, dont 52 emplois durables. Ces résultats comprennent :

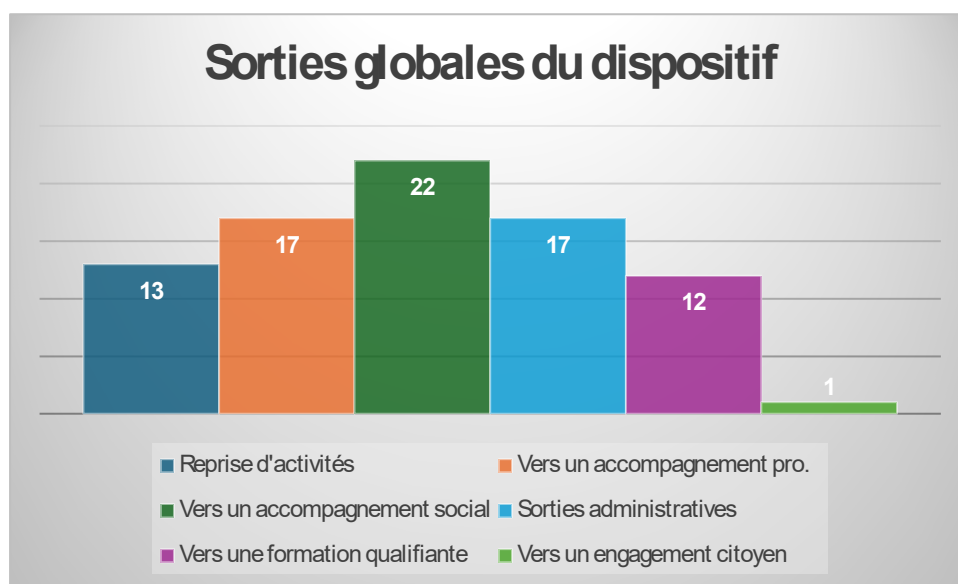
- 24 CDI
- 9 CDD de plus de 6 mois
- 14 créations d'activité
- ainsi que 84 emplois de transition (CDD courts, intérim, SIAE)

Enfin, **58 % des bénéficiaires restent en accompagnement et 12 % sont réorientés**. La majorité des reprises d'activité (75 %) ne se traduit pas immédiatement par une sortie du dispositif, illustrant des parcours encore en consolidation.

Accompagnement socio-professionnel (Antenne NORD)

En 2025, le dispositif DAE socioprofessionnel Nord a accompagné 144 bénéficiaires pour 80 places conventionnées, avec un équilibre des flux (74 entrées et 73 sorties) et une file active stable (70 à 71 bénéficiaires).

Les sorties (73) sont majoritairement orientées vers :



Le dispositif enregistre **40 reprises d'activité**, dont :

- 9 emplois durables (principalement 8 CDI)
- 18 emplois de transition (CDD courts, intérim, SIAE)

Enfin, **49 % des bénéficiaires restent en accompagnement** et **30 % sont réorientés**, confirmant le rôle d'orientation du dispositif. La majorité des reprises d'activité (68 %) ne donne pas lieu à une sortie immédiate, traduisant des parcours en consolidation.



PÉPITES

Une expérimentation territoriale au service de l'insertion

Le dispositif Pépite est une expérimentation O2R mise en œuvre depuis mars 2025 dans le cadre d'un consortium porté par EDIFIS. Un recrutement a donné lieu à un poste dédié de « booster en insertion », porté par L'Atelier.

Cette action se déploie dans les QPV de l'Eurométropole de Strasbourg (Neuhof-Meinau et Jura-Citadelle) et permet d'accompagner **des personnes de plus de 30 ans** durablement éloignées de l'emploi.

Ce dispositif s'adresse prioritairement à des publics vulnérables (allocataires de minima sociaux, personnes peu qualifiées, habitants des QPV, parents isolés, personnes en situation de handicap ou de chômage de longue durée), avec un objectif fort de repérage (80 % de bénéficiaires peu qualifiés et allocataires, 95 % issus des QPV) et une attention particulière portée aux femmes.

Sur la période mars-octobre 2025, **50 personnes ont intégré le dispositif, dont 23 ont accédé à une activité (emploi ou formation)**, parfois dans le cadre d'un co accompagnement avec France Travail, favorisant des parcours plus fluides.

9 mois d'accompagnement

46%
ont accédé
à un emploi
ou à une
formation

Raccrochage au parcours d'insertion :

- 4 inscriptions à France Travail
- 12 bénéficiaires du RSA orientés vers un référent unique
- Accès à la formation : 4 entrées en formation qualifiante ou diplômante
- Accès à l'emploi : 7 reprises d'activité (2 CDI, 1 CDD long, 3 CDD courts)
- Autres avancées significatives : création d'entreprise, projets entrepreneuriaux, accès au logement (2 situations), démarches de santé, accès au permis de conduire

Concernant les objectifs :

- Public globalement conforme sur la faible qualification (78 % pour 80 % visés)
- Résultats plus contrastés sur les autres critères (48 % de bénéficiaires des minima sociaux pour 20 % attendus ; 74 % issus des QPV pour 95 % visés)
- Objectifs de sortie en deçà des attentes (14 % en emploi à 6 mois, 8 % en formation), mais une dynamique réelle de remobilisation.

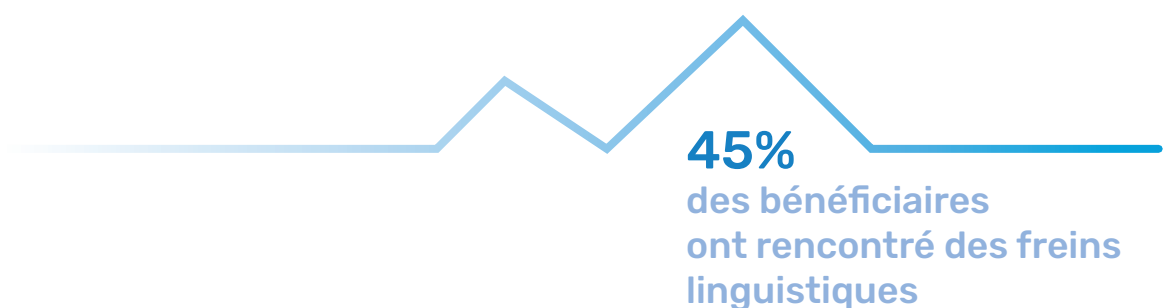
Parmi les 50 personnes accompagnées, aucun abandon n'a été constaté.

Concernant l'accompagnement individuel, 177 entretiens ont été réalisés sur la période (mars-octobre 2025), témoignant de l'intensité du suivi et de la diversité des besoins.

Depuis le démarrage opérationnel en mars 2025, environ **33 actions de repérage ont été menées sur les territoires d'intervention**, incluant :

- des maraudes de proximité
- la participation à des événements partenaires
- l'organisation d'actions propres au dispositif (petits-déjeuners, ateliers sportifs)
- la participation aux actions territoriales portées par la Ville de Strasbourg
- le recrutement de deux habitantes pour renforcer le repérage dans les QPV

Concernant le contenu des actions, un axe prioritaire a porté sur la levée du frein linguistique, identifié chez près de 45 % des bénéficiaires. À ce titre, 32 séances de FLE ont été organisées sur le dernier trimestre 2025.



Par ailleurs :

- 16 séances numériques ont été animées par la Cybergrange
- 10 ateliers bois ont été proposés, favorisant la découverte de savoir-faire techniques
- des séances sportives hebdomadaires ont été mises en place en partenariat avec l'association Unis Vers le Sport.

TALENTS 55+

Valoriser les compétences des seniors dans l'emploi

Le dispositif Talents 55+ a été lancé fin 2025 afin de répondre aux enjeux d'insertion professionnelle des personnes de plus de 55 ans. Il s'appuie sur une démarche proactive de sourcing et un accompagnement renforcé pour sécuriser les parcours vers l'emploi.

Un lancement dynamique en novembre 2025

Le dispositif démarre en octobre 2025, avec une forte mobilisation des prescripteurs (France Travail, référents RSA, CCAS, CIDFF...).

L'effort de prospection est important (+ de **100 contacts mail**, relances téléphoniques, présentations en réunions), ce qui traduit une démarche proactive et structurée de sourcing dès le lancement.

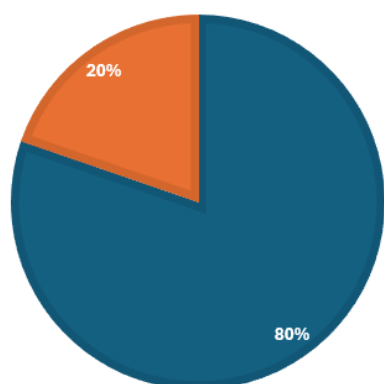


Talents 55+ au Forum «*Changez de cap : Formations, Métiers et Opportunités*»

Organisé par la Maison de Région de Saverne/Haguenau et ses partenaires du projet : France Travail Haguenau, France Travail Wissembourg et La Mission Locale Alsace du Nord

ORIENTATIONS

■ Strasbourg ■ Haguenau



- 71 orientations au total (57 Strasbourg + 14 Haguenau), ce qui est cohérent sur une période courte (3 mois environ).

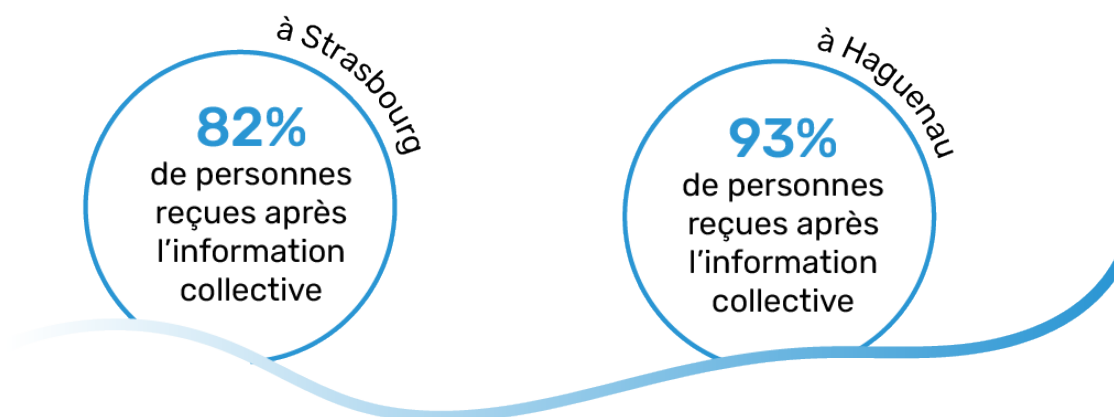
- Strasbourg concentre l'essentiel du flux (80 %), logique au vu du nombre d'actions mises en place (6 informations collectives + job dating).

Le dispositif bénéficie d'une bonne visibilité à Strasbourg, mais mérite encore d'être renforcé à Haguenau. Néanmoins, alors que 10 participants étaient attendus sur le site de Haguenau, le groupe comptait finalement 14 personnes.

Les taux de présence observés apparaissent particulièrement encourageants. **À Strasbourg, 31 participants sur 38 inscrits ont assisté à l'information collective, soit un taux de présence de 82 %**, tandis qu'à Haguenau, l'ensemble des personnes inscrites ont été présentes. Ces résultats traduisent une bonne adéquation entre le public orienté et le dispositif proposé, ainsi qu'une pertinence du positionnement et du discours des prescripteurs.

Le passage de l'information collective à l'entretien individuel s'avère globalement fluide. À Strasbourg, 23 personnes sur 31 présentes ont été reçues en entretien, soit un taux d'environ 74 %. À Haguenau, 13 entretiens ont été réalisés pour 14 personnes orientées, témoignant d'une très bonne mobilisation du public.

Une légère perte de participants a toutefois été observée à Strasbourg à l'issue des informations collectives précédemment réalisées.



Perspectives 2026

Le démarrage du dispositif Talents 55+ est prometteur, avec une bonne mobilisation des partenaires et un sourcing efficace. Les résultats traduisent une phase de structuration du recrutement, avec des entrées progressives cohérentes avec un lancement récent. L'enjeu pour 2026 sera d'optimiser la transformation des candidatures en intégration effective, tout en consolidant le déploiement territorial.



L'association L'Atelier tient à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble de ses partenaires institutionnels, financeurs et acteurs du territoire pour leur confiance et leur soutien constant, indispensables à la mise en œuvre de ses actions.

Nos remerciements s'adressent également aux équipes, dont l'engagement, le professionnalisme et l'implication quotidienne permettent d'accompagner les publics avec exigence et bienveillance.

Nous souhaitons enfin saluer les bénéficiaires pour leur mobilisation, leur persévérance et leur confiance, qui donnent tout son sens à nos missions d'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion durable.

C'est grâce à cette dynamique collective que L'Atelier poursuit et développe son action au service d'une société plus inclusive.



